MINISTÈRE DE LA JUSTICE Direction de l'administration pénitentiaire

CONCOURS EXTERNE DE DIRECTEUR PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

DEMANDE D'ÉQUIVALENCE AUX CONDITIONS DE TITRES OU DE DIPLÔMES

Vous ne possédez pas le diplôme requis, mais vous déposez une demande de reconnaissance de l'expérience professionnelle en équivalence des conditions de titres ou de diplômes.

Conditions:

Cette demande est ouverte aux candidats ne possédant pas un titre ou diplôme requis conformément au décret n°2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, notamment son article 6, mais pouvant justifier d'une activité professionnelle d'au moins trois ans à temps plein relevant de la même catégorie socio-professionnelle que la profession de directeur pénitentiaire d'insertion et de probation. La durée totale cumulée d'expérience exigée est réduite à deux ans lorsque le candidat justifie d'un titre ou d'un diplôme de niveau immédiatement inférieur à celui requis.

N° de dossier : 2026-DIP-1
NOM
PRÉNOM
ADRESSE
Diplôme(s) obtenu(s) : (intitulé exact, discipline, lieu, date)
demande la reconnaissance de mon expérience professionnelle en équivalence des conditions de titres ou diplômes pour me présenter au concours externe d'accès au corps des directeur pénitentiaires d'insertion et de probation :
Nature de l'activité professionnelle :
Durée de l'activité professionnelle :

Fait à, le, le		
Ţ		
Signature		
oignator o		
Pièces à joindre :		
	entes fonctions occupées et les formations suivies),	
- 1 copie des diplômes éventuellement obtenus,		
- les contrats de travail précisant <u>la durée effective</u> de travail (quotité) dont le candidat		
demande la reconnaissance,		
- les certificats de travail précisant la durée effective de travail et la date de début et de		
<u>fin</u> des activités,		
 tout autre document permettant d'a 	pprécier la valeur de l'expérience professionnelle au	
regard du corps que vous aspirez à re	joindre (corps de catégorie A de la fonction publique	
 directeur pénitentiaire d'insertion et 	et de probation).	
Tous les documents doivent être en français. Dans le cas contraire, les documents doivent être		
traduits par un traducteur assermenté.		
Il convient d'envoyer votre demande et les pièces nécessaires par lettre recommandée avec		
accusé de réception (Ministère de la justice – Bureau du recrutement et de la formation des		
	3 place Vendôme – 75042 PARIS CEDEX 01) au plus	
tard le vendredi 12 décembre 2025, heure d	e Paris (Cachet de la Poste faisant foi)	
Merci de bien vouloir ioindre à cette dema	nde TOUTES les copies de tous les documents vous	
Merci de bien vouloir joindre à cette demande TOUTES les copies de tous les documents vous		
permettant de justifier d'une durée et d'une quotité de travail. Sans justificatif précisant sa durée ET sa quotité, une expérience professionnelle ne pourra pas être prise en compte.		
er sa quotite, one experience professionner	ie ne poorra pas etre prise en compte.	
ATTESTATIO	ON SUR L'HONNEUR	
,		
le certifie sur l'honneur l'exactitude des rer	nseignements fournis et m'engage à communiquer à	
l'administration, dès qu'elle m'en fera la demande, les pièces destinées à compléter mon dossier		
de candidature.	,,, p	
En outre, je reconnais que je ne pourrai être	nommé que si je remplis toutes les conditions exigées	
et que toute déclaration inexacte me fera p		
•		
Fait à, le		

Signature (obligatoire pour la validité de l'inscription) :